

Le Raid Opel 2008



1. Présentation.

Le « raid Opel » se déroulera les 26 et 27 avril 2008.

Il est réservé aux coureurs licenciés dans un club.

Le nombre de bateaux sera limité à 50 par souci de sécurité.

Le parcours se situera entre la plage de Tournemine à Plérin et la plage de Pléneuf -Val André.

2. Programme :

Samedi 26 avril :

14 heures : Départ de Tournemine pour un parcours de 15 milles nautiques maximum.

18 heures : Résultat de la manche du jour.

20 heures : Repas coureurs.

Dimanche 27 avril :

10 heures : Départ de Pléneuf Val André pour un parcours de 15 milles nautiques maximum.

17 heures : Proclamation des résultats.

Remise du trophée Opel.

3. Bateaux Admis à courir :

Dériveur solitaire laser RADIAL uniquement.

Dériveur double : VAGO / FIREBALL

Catamaran : Uniquement des 16 pieds

4. Frais d'inscriptions :

Le montant des frais d'inscription est de **20 € par coureur** comprenant : le repas du samedi soir, la nuitée, le petit déjeuner et le panier repas du dimanche (également est prévu le transit des mises à l'eau et des sacs d'un site à l'autre).

Les inscriptions se dérouleront le samedi 26 avril de 11 heures à 13 heures au Centre Nautique de PLERIN.



BULLETIN D'INSCRIPTION

(à envoyer à **A et E LEWANDOWSKI Saint Plestan 22400 Planguenoual**)

Raid OPEL du samedi 26 au dimanche 27 avril 2008

DERIVEUR DOUBLE

LASER RADIAL

CATAMARAN 16 PIEDS

N° VOILE

--

BARREUR <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F		EQUIPIER <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F	
NOM	PRENOM	NOM	PRENOM
N° LICENCE	DATE DE NAISSANCE	N° LICENCE	DATE DE NAISSANCE
CLUB	N°CLUB	CLUB	N°CLUB

Fait à, le
Signature

Fait à, le.....
Signature

DROIT A L'IMAGE

Dans le cadre de la régate, l'organisation est amenée à utiliser et exploiter des prises de vues promotionnelles.

Par cette inscription, le signataire : Accepte et autorise à titre gratuit l'exploitation de ces prises de vues. Refuse l'exploitation de ces prises de vues.

Cadre Réservé à l'organisation	Licence	
	Autorisation Parentale	
	Visa Médical	
	Règlement	